



Comité de Gironde de Gymnastique-FFG

Cahier des charges des compétitions départementales

Spécifique TEAMGYM

Edition 2019

Comité de Gironde de Gymnastique

153 rue David Johnston
33000 BORDEAUX

Tél : 09 63 24 43 77

Mail : comitegym.33@orange.fr

Site : www.ffgym33.fr

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
EVOLUTION DU DOCUMENT	3
TEAMGYM	4
SECTEUR TECHNIQUE	4
✓ Le personnel nécessaire au fonctionnement technique :	4
✓ Le COL désigne :	4
✓ Des estafettes :	4
✓ Sonorisation :	4
INSTALLATIONS SPORTIVES	5
✓ Salle d'échauffement :	5
✓ Salle de compétition :	5
✓ Matériel :	5
✓ Nettoyage :	6
✓ Matériel complémentaire :	6
AEROBIC.....	7
SECTEUR TECHNIQUE	7
✓ Le personnel nécessaire au fonctionnement technique :	7
✓ Le COL désigne :	7
✓ Des estafettes :	7
✓ Sonorisation :	7
INSTALLATIONS SPORTIVES	8
✓ Salle d'échauffement :	8
✓ Salle de compétition :	8
✓ Matériel :	8
✓ Nettoyage :	9

EVOLUTION DU DOCUMENT

Version	Date	Auteur	Objet
1.0	27/03/2014	Flora da Mota	Création du document

TEAMGYM

SECTEUR TECHNIQUE

✓ **Le personnel nécessaire au fonctionnement technique :**

Outre le responsable général du COL, doivent être désignées des personnes sur des postes importants de l'organisation technique :

1. Un responsable des installations
2. Un responsable de la sécurité (dans et hors salle de compétition, dans la salle d'échauffement)
3. Un responsable adulte du contrôle des licences

Le comité départemental désigne le chef de plateau et détermine la liste des officiels.

✓ **Le COL désigne :**

3 personnes en permanence pour palier aux problèmes matériels.

Des accompagnateurs de groupes si besoin pendant la compétition et / ou au moment du protocole.

✓ **Des estafettes :**

À chaque table de jury, « l'estafette » doit apporter la Fiche de difficulté au secrétariat, le ramassage se fait à la fin de la rotation. Le nombre correspond au nombre de secrétariat d'atelier.

✓ **Sonorisation :**

C'est une dimension importante dans une compétition tant au niveau du micro que du passage de la musique.

Mise à disposition d'une « sonorisation » performante gérée par une personne du club.

Ce matériel doit être testé AVANT la compétition.

Prévoir du matériel de remplacement.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Pour la TEAMGYM, il est impératif d'avoir à disposition :

1. Une salle de compétition avec accueil public
2. Une salle d'échauffement

✓ **Salle d'échauffement :**

La salle d'échauffement doit se trouver à proximité de la salle de compétition.

S'il n'y a pas de salle d'échauffement, on pourra utiliser une salle annexe pour l'échauffement articulaire et l'échauffement spécifique aux agrès se fera dans la salle de compétition.

S'il n'y a pas de salle d'échauffement, l'échauffement se fera dans la salle de compétition avant le passage noté.

✓ **Salle de compétition :**

Elle doit contenir :

1. Une surface 12*12 m
2. Une table de saut de 1.35 m
3. Un mini trampoline
4. Une piste d'acrobatie

La température doit être de l'ordre de 18° à 20°.

Elle doit être décorée et accueillante

Le plateau technique sera isolé du public par des cordages. Il est nécessaire de respecter une zone de sécurité de 1 à 2 mètres être son pourtour et la zone des tapis de réception.

La table de direction doit pouvoir contenir 10 personnes (avec l'informatique).

Il est souhaitable de positionner les bancs ou chaises des compétiteurs sur le pourtour du plateau de compétition avec un marquage pour chaque agrès.

Les tables de juges seront disposées de façon à ne pas gêner et à permettre aux juges un angle de vue adapté à l'agrès, elles doivent être recouvertes d'une nappe et éventuellement décorées.

Il est aussi pratique dans la mesure de la place disponible, d'installer un podium palmarès en permanence avec possibilité de le décorer.

✓ **Matériel :**

La mise en place du matériel incombe au COL. Avant la compétition, le matériel doit être vérifié par le responsable technique de la commission TEAMGYM (Référence brochure technique générale)

Sera mis à disposition une salle de soin pour le médecin.

✓ **Nettoyage :**

Les salles de compétition, d'échauffement doivent être nettoyées au moins le samedi soir avant les compétitions du dimanche.

Les autres salles ainsi que les sanitaires doivent être nettoyés régulièrement.

✓ **Matériel complémentaire :**

Dans la salle de compétition TEAMGYM :

1. Deux décamètres
2. Sur tapis pour toutes les sorties aux agrès
3. Une boîte à outil en dépannage
4. Bancs ou chaises pour les compétiteurs et les entraîneurs
5. Tables et chaises pour les juges

AEROBIC

SECTEUR TECHNIQUE

✓ **Le personnel nécessaire au fonctionnement technique :**

Outre le responsable général du COL, doivent être désignées des personnes sur des postes importants de l'organisation technique :

1. Un responsable des installations
2. Un responsable de la sécurité (dans et hors salle de compétition, dans la salle d'échauffement)
3. Un responsable adulte du contrôle des licences

Le comité départemental désigne le chef de plateau et détermine la liste des officiels.

✓ **Le COL désigne :**

3 personnes en permanence pour palier aux problèmes matériels.

Des accompagnateurs de groupes si besoin pendant la compétition et / ou au moment du protocole.

✓ **Des estafettes :**

À chaque table de jury, « l'estafette » doit apporter la Fiche de difficulté au secrétariat, le ramassage se fait à la fin de la rotation. Le nombre correspond au nombre de secrétariat d'atelier.

✓ **Sonorisation :**

C'est une dimension importante dans une compétition tant au niveau du micro que du passage de la musique.

Mise à disposition d'une « sonorisation » performante gérée par une personne du club.

Ce matériel doit être testé AVANT la compétition.

Prévoir du matériel de remplacement.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Pour l'AEROBIC, il est impératif d'avoir à disposition :

1. Une salle de compétition avec accueil public
2. Une salle d'échauffement (obligatoire pour la filière performance et excellence ; division fédérale, nationale et élite).

✓ **Salle d'échauffement :**

La salle d'échauffement doit se trouver à proximité de la salle de compétition.

S'il n'y a pas de salle d'échauffement, l'échauffement se fera dans la salle de compétition avant le passage noté.

✓ **Salle de compétition :**

Elle doit contenir :

1. Une surface lisse (parquet, synthétique..) de 10m*10m matérialisé par une bande de couleur de 5cm de large qui fait partie intégrante de la surface de compétition
2. Une surface lisse (parquet, synthétique...) de 12m*12m pour la filière performance et excellence (fédérale, national, élite) ; matérialisé par une bande de couleur de 5cm de large qui fait partie intégrante de la surface de compétition.

La température doit être de l'ordre de 18° à 20°.

Elle doit être décorée et accueillante

Le plateau technique sera isolé du public par des cordages. Il est nécessaire de respecter une zone de sécurité de 1 à 2 mètres être son pourtour et la zone des tapis de réception.

La table de direction doit pouvoir contenir 10 personnes (avec l'informatique).

Il est souhaitable de positionner les bancs ou chaises des compétiteurs sur le pourtour du plateau de compétition.

Les tables de juges seront disposées de façon à ne pas gêner et à permettre aux juges un angle de vue adapté à l'agrès, elles doivent être recouvertes d'une nappe et éventuellement décorées.

Il est aussi pratique dans la mesure de la place disponible, d'installer un podium palmarès en permanence avec possibilité de le décorer.

✓ **Matériel :**

La mise en place du matériel incombe au COL. Avant la compétition, le matériel doit être vérifié par le responsable technique de la commission AEROBIC (Référence brochure technique AEROBIC)

Sera mis à disposition une salle de soin pour le médecin.

✓ **Nettoyage :**

Les salles de compétition, d'échauffement doivent être nettoyées au moins le samedi soir avant les compétitions du dimanche.

Les autres salles ainsi que les sanitaires doivent être nettoyés régulièrement.